

N° SPÉCIAL

Un concours de qualité va être organisé dans notre entreprise. Afin que chacun puisse connaître le règlement, nous le publions dans ce numéro de « Notre Bulletin ».

Le concours de qualité se déroulera du lundi 2 au vendredi 13 avril 1979, c'est-à-dire durant les semaines 14 et 15. Il sera réservé aux seuls ateliers de production (401, 405, 406, 410 et 450).

Il sera placé sous la responsabilité d'un président, d'un jury de concours et de trois jurys de section. Le jury de concours sera composé du président et de cinq membres. Ses décisions seront sans appel. Chaque jury de section sera composé d'un président et de 5 membres.

Chaque jury de section sera compétent dans l'un des domaines suivants :

- Jury n° 1 : Qualité.
- Jury n° 2 : Productivité — Economie.
- Jury n° 3 : Sécurité — Ordre — Propreté.

Les jurys se réuniront chaque jour pendant toute la durée du concours, de 16 h. à 17 h. 30 et procéderont à l'attribution des valeurs de points attribués à chaque rubrique. Le détail de l'attribution des points est mentionné dans le présent règlement.

PRIX

Classement journalier

Sera déclaré vainqueur du jour l'atelier qui aura totalisé le plus grand nombre de points après addition des points attribués par chaque jury. Il sera attribué

GRAND CONCOURS DE QUALITÉ

une prime de 15 F par personne présente au travail et pointée sur la liste de présence de l'atelier ayant obtenu la première place de la journée.

Classement général

Sera désigné comme vainqueur l'atelier qui aura totalisé le plus grand nombre de points à la clôture du concours.

Il sera attribué une prime de 100 F par personne ayant été présente au travail pendant toute la durée du concours et pointée sur la liste de présence de l'atelier considéré.

Il sera attribué une prime de 50 F par personne ayant été présente au travail pendant toute la durée du concours et pointée sur la liste de l'atelier ayant été classé second.

a) Si une personne, par suite de mutation, n'a été présente qu'une partie du temps du concours, la valeur de la prime sera calculée au prorata du temps de présence.

b) Si une personne a été dans l'obligation de s'absenter, la valeur de la prime sera calculée au prorata du temps de présence.

DEPARTAGE EN CAS D'EX-ÆQUO

En vue de départager éventuellement les ex-æquo, un nouveau prélèvement sera effectué par le seul jury « Qualité » et donnera lieu à une nouvelle notation qui déterminera le vainqueur.

Les résultats seront publiés chaque jour. Les récompenses seront payées au personnel en fin de concours.

(Suite en pages 2, 3 et 4)

Valeur du pointage :

I. - Qualité

450 — sur 5 paires de chaussures.

410 — sur 5 paires de tiges.

401 — sur 5 fois 5 paires premières et semelles.

405 — sur 5 fois 5 paires ou 10 paires tiges, doublures.

406 — sur 5 fois 5 paires ou 10 paires.

401 — MANIPULATION DES DESSOUS :

REPARTITION EFFECTIF

1^{er} groupe :

- Coupeurs premières semelles, talons, accessoires.
- Confection premières soudé, good-year, stitch, etc...

2^e groupe :

- Confection semelles.
- Injection semelles.
- Emballeurs.

Notation sur 80 points maximum.

POINTS DE CONTROLE 401

GRUPE 1 : Soudé-Safari :

- Griffage des premières.
- Pose des cambriens acier ou bois et fibro.
- Galbage des premiers.
- Abaquage ou pré-encollage.

Good-Year :

- Qualité de la matière découpée.
- Présentation du mur.
- Galbage de la première — griffage raison sociale.
- Entoilage.

Premières nu-pieds et encastés :

- Griffage des premières.
- Enrobage ou galonnage.
- Perforage.
- Découpe semelle et talons.

GRUPE 2 : Semelles militaires :

- Pré-cardage et pré-encollage.
- Creuser talons et dépoussiérage.
- Coquillage bouts durs — contreforts.
- Pré-encollage bouts durs ou contreforts.

Production semelles confectionnées :

- Pose trépointe ou pré-cardage ou pré-encollage.
- Fichage du talon.
- Pré-verrage des lisses.
- Emballage des semelles.

Semelles injectées :

- Hallogénéation ou déformation et retrait.
- Colorage lisse ou déforme cuir ou colorage trépointe.
- Bavures sur semelles ou différence épaisseur pied droit ou gauche.
- Emballage des semelles.

Pour les groupes du 401, chaque jour, 8 de chacun des 12 points seront contrôlés et notés de 1 à 10.

405. — COUPE DESSUS :

Répartition des effectifs :

2 groupes dont les noms seront affichés dans l'atelier.

Notation sur 80 points maximum.

POINTS DE CONTROLE 405

- Qualité des pièces découpées.
- Quantité par paquet.

406 — PREPARATION DESSUS :

- Préparation, timbrage, marquage.
- Perforation, gaufrage, parage.
- Pose bouts true-line, refente, colorage haute fréquence, styliux, découpe, bouts durs, contreforts.

Notation sur 80 points maximum.

POINTS DE CONTROLE 406

- Timbrage ou marquage avec papier de 0 à 20 points
- Perforation ou gaufrage ou garniture H.F. de 0 à 20 points
- Parage de 0 à 20 points
- Colorage et emballage chariots entre 406 et 410 de 0 à 20 points

410 — PIQUAGE :

REPARTITION DES EFFECTIFS

Chaque groupe de piquage représente un groupe de concours — 411 à 419, 471 — 472, soit 11 groupes.

Notation sur 80 points maximum.

a) Piquage articles doublés :

- Couture arrière ou bague de 0 à 10 points

- Assemblage doublure arrière de 0 à 10 points
- Bordage ou galonnage de 0 à 20 points
- Pose œillets ou boucles ou pattes Loafer de 0 à 20 points
- Claquage ou garniture de 0 à 20 points

b) Piquage articles non doublés :

- Couture arrière ou blais de 0 à 10 points
- Pose de la talonnette de 0 à 10 points
- Bordage ou galonnage ou renfort reps de 0 à 20 points
- Pose œillets ou boucles ou pattes Loafer de 0 à 20 points
- Claquage ou garniture de 0 à 20 points

c) Nu-pieds :

- Couture arrêt et assemblage quartiers de 0 à 20 points
- Bordage — assemblage de 0 à 20 points
- Garnitures de 0 à 20 points
- Pose boucles — perforation brides de 0 à 20 points

450 — CONFECTION :

Répartition des effectifs

Chaque atelier de confection représente un groupe de concours :

451 à 462, soit 12 groupes.

Notation sur 80 points maximum.

Soudé, Dip ou Safari :

- Montage des bouts de 0 à 10 points
- Montage des côtés et des emboîtages de 0 à 10 points
- Cardage ou Petits Points de 0 à 10 points
- Encollage de 0 à 10 points
- Affichage semelles, verriage talons ou fraisage de 0 à 10 points
- Pose des premières de propreté et propreté intérieure de 0 à 10 points
- Finition et présentations de 0 à 10 points
- Emballage de 0 à 10 points

Good-Year :

- Montage des bouts de 0 à 10 points
- Montage emboîtages et côtés de 0 à 10 points
- Couture trépointe de 0 à 10 points
- Encollage intercalaires et semelles de 0 à 10 points

- Couture petits points de 0 à 10 points
- Fraisage — verriage de 0 à 10 points
- Finition et présentation de 0 à 10 points
- Emballage de 0 à 10 points

Nu-Pied :

- Montage des brides de 0 à 10 points
- Cardage des brides de 0 à 10 points
- Encollage premières et semelles de 0 à 20 points
- Affichage pressage ou fraisage de 0 à 20 points
- Finissage, propreté, emballage de 0 à 20 points

Vulcanisé :

- Montage de 0 à 10 points
- Cardage de 0 à 20 points
- Vulcanisation de 0 à 20 points
- Ebarbage de 0 à 10 points
- Finissage propreté de 0 à 20 points

Sabots :

- Montage sur forme de 0 à 20 points
- Agrafage — cloutage de 0 à 20 points
- Finition — présentation de 0 à 20 points
- Emballage de 0 à 20 points

II. - Productivité - Economie

PRODUCTIVITE :

50 points pour la livraison conforme au plan de production pour la journée.

Pénalisation de 5 points par tranche de 100 paires incomplètes à la livraison du plan journalier aux ateliers.

Par groupe ou atelier dont la production ou les plans sont inférieurs à 1000 paires/jour, pénalisation de 5 points par tranche de 50 paires.

ECONOMIE :

De 0 à 20 points par jour.

Tout gaspillage constaté dans les ateliers sera sanctionné par le jury suivant la gravité du cas.

Toute suggestion pour améliorer la productivité, la qualité et l'économie sera notée de 0 à 20 points. Ces points seront attribués au groupe dont le personnel a soumis la suggestion pour le classement final.

PONCTUALITE :

Respect de l'horaire : toute personne arrivant après l'heure fera enlever 2 points à son groupe le jour du retard.

Toute personne non excusée ou quittant sa place avant l'heure fera enlever 2 points à son groupe le jour où cet événement se produira.

DEUXIEME CHOIX :

50 points par semaine seront attribués à chaque atelier ou groupe n'ayant pas dépassé le pourcentage prévu :

— Soudé — Dip — Safari	: 0,50 %
— Nu-pied — Good-year — Achille	: 0 %
— Vulcanisé	: 1 %

Les deuxièmes choix seront répercutés à l'atelier responsable de la malfaçon.

Pénalisation de 5 points par tranche de 0,10 % de 2^e choix de plus que prévu.

La pénalisation du 401 et 405 sera répercutée aux deux groupes (401 : groupes 1 et 2 ; 405 : groupes 1 et 2).

Le total des points des deux semaines sera comptabilisé au résultat final.

III. - L'Hygiène, la Sécurité, l'Ordre et la Propreté

NOTATION SUR 40 POINTS MAXIMUM :

- Propreté des places et des machines de 0 à 10 pts
- Alignement des machines et chariots de 0 à 10 pts
- Infraction aux consignes de sécurité de 0 à 10 pts

10 points par jour seront attribués à chaque atelier ou groupe n'ayant enregistré aucun accident avec arrêt.

* Une suggestion pour améliorer la sécurité apportera de 0 à 20 points au groupe ayant fait cette suggestion. Ces points seront attribués à la fin du concours pour le classement final.

- Libze Service -

A VENDRE 204 Peugeot 1967 — Très bonne affaire — Prix à débattre. Tél. 81.60.22 toute la journée.

CERCHE A ACHETER évier en faïence blanc avec placards. S'adresser au Bureau du Personnel.

CERCHE A LOUER maison F3 avec confort région Neuvic ou St-Astier. S'adresser au Bureau du Personnel ou au standard.

A VENDRE motoculteur ISEKI — état neuf — 1975 — avec remorque, cultivateur et charrue. Téléphoner au 81.54.61.

A VENDRE 204 — 1968 — Petit prix. S'adresser au Bureau du Personnel ou à M. Daniel GOUZOU.

A VENDRE 304 S — Année 73 — Bon état. S'adresser au Bureau du Personnel.

A VENDRE motoculteur 11 CV Staub — charrue et cultivateur — bon état. Téléphoner au 81-54-29.

A VENDRE cuisinière à bois — Très bon état. S'adresser à Mme Josiane ALLEMAND — Atelier 406.

A VENDRE Simca 1000 — Petit prix. S'adresser à M. Michel BOISSARIE — Atelier 450.

A VENDRE chambre à coucher moderne avec sommier. S'adresser au Bureau du Personnel.

A VENDRE 104 GL — 5 CV — 1978 — 20.000 km — Vert métallisé. S'adresser au Bureau du Personnel.

A VENDRE une table cuisine bois, 2 chaises dessus cuir, 2 chaises pailonnées, 1 sommier sur pied largeur 115, 1 matelas mousse largeur 115, 1 lit fer blanc 140 avec sommier, 1 cuisinière à mazout Rosières très bon état : 150 F. S'adresser au Bureau du Personnel.

A VENDRE terrain à bâtir — 3.400 m² — Beauronne. S'adresser au Bureau du Personnel.

A VENDRE salle à manger en chêne massif. Style classique. S'adresser au Bureau du Personnel.

Le Carnet de l'Entreprise

NAISSANCES :

Elina au foyer de Mme Edith GERVAISE de l'atelier 402. Meilleurs vœux au bébé et félicitations aux parents.

DECES :

M. et Mme Paul MAGNOUX, M. et Mme Michel BOISSARIE, Mlle Paule FERRY ont perdu leur grand-mère.

Mme Raymonde BERSAC a perdu sa grand-mère.

Mlle Jocelyne TEILLOUT a perdu son grand-père.

M. Paul GAILLARD a perdu sa grand-mère.

M. et Mme Claude DUTHEIL, Mme Mauricette GAY ont perdu leur mère et belle-mère.

Mme Brigitte BUGEAUD a perdu sa grand-mère.

A ces familles dans la peine, nous renouvelons nos condoléances attristées.